

Les politiques publiques de lutte contre le tabagisme

Auteur : Comité de rédaction du CNMR (Juillet 2026)

Repères historiques

- Le tabac est consommé en Europe depuis le XVI^e siècle, mais entre véritablement dans une consommation de masse à la faveur de l'industrialisation de la fabrication de cigarettes. Les effets nocifs du tabac sur la santé n'ont été scientifiquement démontrés qu'au milieu du XX^e siècle, grâce aux études des chercheurs britanniques Richard Doll et Austin Bradford Hill qui publient les premiers travaux établissant un lien solide entre le tabagisme et le cancer du poumon.
- Face au marketing agressif des industriels du tabac poussant à toujours plus de consommation, et à l'augmentation des maladies et de la mortalité afférente à sa consommation, les pouvoirs publics décident progressivement de mettre en place des mesures de protection de la population.
- En France, la première grande initiative en faveur de la lutte contre le tabagisme date de 1976. Portée par Simone Veil, la Loi qui porte son nom réglemente la publicité pour le tabac et impose les tout premiers avertissements sanitaires sur les paquets.
- Il faut attendre 1991 pour que la loi Évin renforce considérablement ce dispositif perfectible : entre autres, l'interdiction publicité directe ou indirecte en faveur du tabac et la protection des non-fumeurs dans certains lieux collectifs sont mises en place malgré l'opposition farouche du lobby du tabac.
- Face à l'épidémie mondiale du tabagisme qui s'accélère au cours du dernier quart du XX^e siècle, la lutte contre les méfaits du tabac s'internationalise. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) adopte en 2003 la Convention-cadre pour la lutte antitabac (CCLAT), premier traité mondial de santé publique signé et ratifié par plus de 188 Parties, dont la France dès 2004.
- Dans le processus de mise en œuvre des recommandations de la CCLAT, la France met progressivement en place l'interdiction de fumer dans les lieux publics à usage collectif à partir de 2007. Grâce au déploiement d'une politique de prévention ambitieuse, la France devient l'un des premiers pays européens à instaurer le paquet neutre en 2016. Une mesure destinée à réduire l'attractivité des produits du tabac, notamment auprès des plus jeunes.
- Aujourd'hui, le 3^{ème} Programme national de lutte contre le tabac (PNLT) 2023-2027 poursuit l'objectif d'une dénormalisation du tabagisme et soutient 'une « génération sans tabac » à l'horizon 2032.

Pourquoi les politiques publiques se mobilisent-elles contre le tabagisme ?

- Les politiques publiques de lutte contre le tabagisme répondent à un enjeu majeur de santé publique.
- Le tabac est responsable d'une mortalité importante, de nombreuses maladies chroniques et d'inégalités sociales de santé. De nombreuses études ont étayés que les personnes les plus défavorisées sont davantage exposées au tabagisme et à ses conséquences sanitaires.
- Le tabagisme a également un coût économique considérable en raison des dépenses de soins, des hospitalisations, des arrêts de travail et des pertes de productivité. Ce coût est estimé à plus de 120 milliards d'euros en France.

- Enfin, la culture du tabac, sa fabrication et la pollution générée par les mégots ont un impact environnemental significatif.

Quels sont les objectifs ?

- Les politiques publiques poursuivent plusieurs objectifs complémentaires :
 - Empêcher l'entrée dans le tabagisme, en particulier des plus jeunes ;
 - Réduire le nombre de fumeurs ;
 - Accompagner les personnes souhaitant arrêter de fumer ;
 - Protéger les non-fumeurs de l'exposition à la fumée ;
 - Réduire les maladies et décès liés au tabac ;
 - Diminuer les inégalités sociales de santé ;
 - Protéger l'environnement des conséquences liées au tabac ;
 - Lutter contre la désinformation et la manipulation des industriels du tabac dont les objectifs mercantiles sont incompatibles avec les objectifs de prévention d'un Etat.

Selon l'OMS, les mesures les plus efficaces associent réglementation, fiscalité, prévention et aide au sevrage.

Comment agissent les pouvoirs publics ?

- Ainsi, la lutte contre le tabagisme repose sur plusieurs leviers complémentaires :
 - Augmenter le prix du tabac
 - L'augmentation régulière du prix du tabac (cigarettes et autres produits inhalés) constitue l'une des mesures les plus efficaces pour réduire la consommation, notamment chez les jeunes et les classes sociales les plus vulnérables.
 - Réglementer la publicité
 - Afin de limiter l'influence du marketing des fabricants de tabac, toute publicité directe ou indirecte, toute promotion, tout sponsoring en faveur du tabac est interdit en France depuis la loi Évin
 - Créer des espaces sans tabac
 - Afin que les espaces non-fumeurs redeviennent la norme, Il est désormais interdit de fumer dans les établissements scolaires, les lieux de travail fermés, les établissements de santé, les transports collectifs et de nombreux espaces publics. De nombreuses initiatives complémentaires se multiplient pour sanctuariser certains lieux fréquentés par les enfants : plages, parcs, abords des écoles...
 - Informers et sensibiliser
 - L'opération annuelle « Mois sans tabac », lancée en 2016, accompagne chaque année plus de 100 000 fumeurs dans leur démarche d'arrêt grâce à un dispositif gratuit et personnalisé. En 2024, près de 134 000 personnes se sont inscrites à l'opération.
 - Accompagner l'arrêt du tabac
 - Les traitements nicotiniques de substitution sont remboursés sur prescription médicale et des dispositifs spécialisés d'aide au sevrage sont disponibles sur l'ensemble du territoire.
 - Surveiller l'industrie du tabac
 - Les industriels du tabac ont dû affronter une mise en place de mesures ayant pour objectif avéré de faire diminuer la consommation de leurs produits. Souhaitant assurer le recrutement d'une clientèle mieux informée sur les risques sanitaires liés à la consommation de tabac, ils ont développé et lancé sur le marché de nouveaux produits à base de nicotine, plus tendances, dits à « moindre » dangerosité, mais sans aucun fondement scientifique. Qui dit à moindre risque, ne signifie pas sans risque.
 - Ce virage de la consommation de tabac vers la consommation de nouveaux produits inhalés contenant de la nicotine est un véritable challenge pour les pouvoirs publics souhaitant protéger leur population et promouvoir les générations sans tabac.

Quelques chiffres

- Le tabac est responsable d'environ 68 000 décès chaque année en France (2023).
- Il constitue la première cause de mortalité évitable dans le pays.
- Le tabagisme est impliqué dans près de 80 % des cancers du poumon.
- Entre 2014 et 2023, la France a enregistré une diminution d'environ quatre millions de fumeurs quotidiens.
- Malgré cette baisse, près d'un quart des adultes fument encore quotidiennement.

Pourquoi est-ce un enjeu de santé respiratoire ?

- Le tabac est le principal facteur de risque de nombreuses maladies respiratoires.
- Il est responsable de la majorité des cancers du poumon¹⁵ et constitue la principale cause de bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO), une maladie qui altère progressivement la respiration.
- Le tabagisme aggrave également l'asthme, favorise les infections respiratoires et diminue la capacité respiratoire.
- La fumée secondaire représente aussi un danger. Selon l'OMS, aucune exposition à la fumée de tabac n'est sans risque.

Pour en savoir plus

- [Santé publique France](#)
- [Tabac Info Service](#)
- [Ministère chargé de la Santé](#)
- [Institut national du cancer \(INCa\)](#)
- [Comité national contre le tabagisme \(CNCT\)](#)
- <https://www.contre-feu.org>
- [Organisation mondiale de la Santé](#)

Références bibliographiques

1. Doll R, Hill AB. Smoking and carcinoma of the lung. *Br Med J*. 1950 ;2 :739-748.
2. Loi n°76-616 du 9 juillet 1976 relative à la lutte contre le tabagisme.
3. Loi n°91-32 du 10 janvier 1991 relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme.
4. World Health Organization. WHO Framework Convention on Tobacco Control. Geneva : WHO ; 2003.
5. Ministère de la Santé. Interdiction de fumer dans les lieux publics. Paris ; 2007.
6. Santé publique France. Évaluation du paquet neutre en France. Saint-Maurice ; 2020.
7. Ministère de la Santé et de la Prévention. Programme national de lutte contre le tabac 2023-2027. Paris ; 2023.
8. Santé publique France. Le tabagisme en France : disparités sociales. Saint-Maurice ; 2024.
9. Kopp P. Le coût social des drogues en France. OFDT ; 2023.
10. World Health Organization. Tobacco and its environmental impact : an overview. Geneva : WHO ; 2022.
11. World Health Organization. MPOWER : A policy package to reverse the tobacco epidemic. Geneva : WHO ; 2023.
12. Santé publique France. Mois sans tabac : bilan national. Saint-Maurice ; 2024.
13. Haute Autorité de Santé. Arrêt de la consommation de tabac : accompagnement et traitements. Saint-Denis ; 2021.
14. Bonaldi C, Andler R, et al. Estimation du nombre de décès attribuables au tabagisme en France. *Bull Epidemiol Hebd*. 2019.
15. Institut National du Cancer. Les cancers liés au tabac. Boulogne-Billancourt ; 2024.
16. Santé publique France. Forte baisse du tabagisme en France en 10 ans : 4 millions de fumeurs quotidiens en moins. 2024.
17. Haute Autorité de Santé. Bronchopneumopathie chronique obstructive : diagnostic et prise en charge. 2019.
18. Institut National du Cancer. Tabac et maladies respiratoires. 2023.
19. World Health Organization. Tobacco Fact Sheet. Geneva : WHO ; 2024.
20. Haute Autorité de Santé. Bénéfices de l'arrêt du tabac. Saint-Denis ; 2021.

